

Niveau 6 (BAC+4)

LE MÉTIER

À la jonction de la direction et des équipes

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers.

Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service. Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

La formation en vue d'obtenir un Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) leur permet d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

- conception et conduite de projets d'unité ou de service ;
- évaluation et développement de la qualité ;
- expertise technique ;
- management d'équipe ;
- organisation du travail ;
- gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service ;
- communication et gestion de partenariats.

LIEUX D'INTERVENTION

Les établissements sociaux et médico-sociaux.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Occuper un poste de chef de service, responsable de service éducatif ou social, cadre socio-éducatif, responsable d'unité, responsable de pôle, adjoint de direction...

SE FORMER AUX MÉTIERS DU MANAGEMENT
DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

CAFERUIS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE
D'INTERVENTION SOCIALE

FORMATION MANAGERIALE DE NIVEAU : 6 (RNCP [36836](#))

Arrêté du 31 août 2022 : Certificat d'État du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées

PUBLIC CONCERNÉ

Voir la partie « Prérequis »

DURÉE DE LA FORMATION	FORMATION EN ALTERNANCE
-----------------------	-------------------------

18 mois

400h de formation théorique

420h de formation pratique

RENTRÉE : SEPTEMBRE 2026

FIN DE FORMATION : MARS 2028

LIEU DE FORMATION

NOMBRE DE PLACES

Site de Rouen (76)

30

IDS Normandie
Allée de Flore - BP 118
76380 Canteleu

places pour la rentrée 2024

TAUX DE RÉUSSITE

95% de réussite en 2025

CONTACTS

INFO : INSCRIPTION / SÉLECTION

SERVICE ADMISSION

02 32 83 25 24 admission@idsnormandie.fr

INFO : ORIENTATION - DISPENSE/ALLEGEMENT - FINANCEMENT
--

Responsable de formation : Lara Levesque

Secrétariat pédagogique : Alexia Acart

02 32 83 25 82 - caferuis@idsnormandie.fr

CERTIFICAT D'ÉTAT DE NIVEAU 6 : CAFERUIS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général de la formation est d'acquérir et/ou de conforter les savoirs nécessaires au développement des compétences dans l'exercice du métier d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation a pour objectifs de vous amener à :

- ✓ Maîtriser les aspects réglementaires, administratifs et législatifs de l'intervention sociale ;
- ✓ Appréhender les méthodes de diagnostic, de conduite de projets et d'évaluation ;
- ✓ Savoir analyser son rôle, ses fonctions et ses délégations pour situer la place du cadre dans le projet et dans l'équipe

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation d'une durée totale de 820 heures est répartie de la façon suivante :

- 400 heures de formation théorique
- 420 heures de formation pratique

La formation est organisée en 4 blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 h)
- ✓ BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100 h)
- ✓ BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale (60 h)
- ✓ BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 h)

[https://bit.ly/caferuis-referentiel-BC \(PDF\)](https://bit.ly/caferuis-referentiel-BC)

La formation CAFERUIS peut être dispensée selon deux modalités :

Mod. 1 : Inscription dans une **démarche d'acquisition de la certification globale** :

L'ensemble de la formation est dispensé de manière discontinue sur une amplitude de 18 mois, à raison d'un regroupement de 3 à 4 jours consécutifs par mois.

Elle comporte 400 h de formation théorique et 420 h de formation pratique. La période de formation pratique est référée aux quatre blocs de compétences.

Mod. 2 : Inscription dans une **démarche d'acquisition de bloc de compétences** :

Le nombre d'heures de formation varie en fonction du nombre de blocs de compétences à acquérir. Une durée minimale de formation pratique est référée aux blocs de compétences 1,2 et 4. Le bloc de compétences 3 n'est pas assorti de période de formation pratique.

formation pratique

La formation pratique peut se dérouler sur deux sites distincts.

Les candidats en situation d'emploi dans le secteur social ou médico-social peuvent réaliser la formation pratique au sein de leur organisation d'emploi, sous réserve de l'effectuer dans un service distinct de celui où ils exercent et auprès d'un public différent.

Les candidats en fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale peuvent, le cas échéant, effectuer une partie de la formation sur le poste occupé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples alternant savoirs théoriques, méthodologiques et pratiques.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale est acquis lorsque le candidat a satisfait à quatre épreuves.

Les quatre épreuves de certification :

- **Trois épreuves de certification sont organisées par l'établissement de formation :**
 - Présentation et soutenance d'un dossier technique.
 - Épreuve orale d'étude de situation portant sur le management d'équipe.
 - Rédaction d'une « note d'aide à la décision » : Epreuve écrite d'une durée de 4 heures à partir d'une étude de cas portant sur la gestion administrative, logistique et budgétaire.
- **Une épreuve de certification est organisée par la DREETS Normandie :**
 - Présentation et soutenance d'un mémoire relatif à la conception et à la conduite de projets.

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ
Accompagnement collectif et individuel sur toute la durée de la formation par un même référent de parcours de formation en petit groupe.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE FORMATION
<http://bit.ly/presentation-services-outils-numériques>.
Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES
Sur site et en ligne.
Avec l'appui des documentalistes.

CERTIFICAT D'ÉTAT DE NIVEAU 6 : CAFERUIS

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS *Remplir une des conditions suivantes :*

- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP au moins de niveau 6 du cadre des certifications professionnelles.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RCNP au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et de 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et de 4 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou économie sociale et solidaire

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger devront fournir une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un centre habilité à cet effet.

Si le candidat ne répond pas à ces critères d'admissibilité, il a la **possibilité de faire valider les acquis de son expérience**. Prendre contact avec l'ASP de Limoges.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ S'inscrire et constituer un dossier de candidature
- ✓ Avoir satisfait avec succès à l'épreuve d'admission
- ✓ Bénéficier d'un financement

TRANSMETTRE DANS L'INTEGRALITÉ LE DOSSIER DE CANDIDATURE.

Pour connaître les pièces à fournir, se référer à notre règlement des épreuves d'admission à la formation :
<http://bit.ly/reglement-epreuves-admission>

Aménagements de formation étudié pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

COÛT

ÉPREUVES DE SELECTION (oral) : 155 €*

FORMATION : PARCOURS COMPLET : 7400€*

PARCOURS EN BLOC DE COMPÉTENCES : Nous consulter

FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- Éligible au CPF - Employeur(s) - OPCO - Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission ou du secrétariat sinon consultez le lien <http://bit.ly/financement-formation-pro>

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

À l'entrée en formation, les candidats inscrits feront l'objet d'un bilan de positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils pourront bénéficier de dispense de formation et de certification et/ou d'allègement de formation.

Les personnes titulaires d'un diplôme du travail social bénéficient d'allègements de formation qui peuvent porter sur la période théorique ou sur la période pratique. Toutefois la durée de formation pratique ne peut pas être réduite de plus d'un tiers.

Pour les personnes en fonction d'encadrement dans le secteur de l'action sociale ou médico-sociale, l'allègement de la durée de la formation pratique peut être porté à la moitié de la durée de formation pratique.

L'ensemble de ces allègements ne dispense pas de passer les épreuves de certification.

L'épreuve d'admission :

- ✓ Une épreuve orale

Après étude du dossier, les candidats remplissant les prérequis sont convoqués à un entretien d'admission qui prendra appui sur un écrit élaboré en amont.

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions en ligne : jusqu'au 20 novembre 2025 session 1, jusqu'au 5 mars 2026 session 2, jusqu'au 12 mai 2026 session 3

Épreuve d'admission (orale) :

3 sessions sont proposées : novembre 2025, mars 2026 et juin 2026

Réunion d'information : S'inscrire : <http://bit.ly/reunion-info-caferuis>

Retrouver ces dates via ce lien <http://bit.ly/calendrier-admissions>

INSCRIPTION

Inscription sur notre site <http://idsnormandie.fr>

Depuis le menu choisir "Admission" > "S'inscrire"

INFO : INSCRIPTION / SÉLECTION

VEUILLEZ CONTACTER

LE SERVICE ADMISSION

02.32.83.25.24 - admission@idsnormandie.fr

www.idsnormandie.fr

INFO : ORIENTATION -DISPENSE/ALLÈGEMENT - FINANCEMENT

Responsable de formation : Lara Levesque

Secrétariat pédagogique : Alexia Acart

02.32.83.25.82 - caferuis@idsnormandie.fr

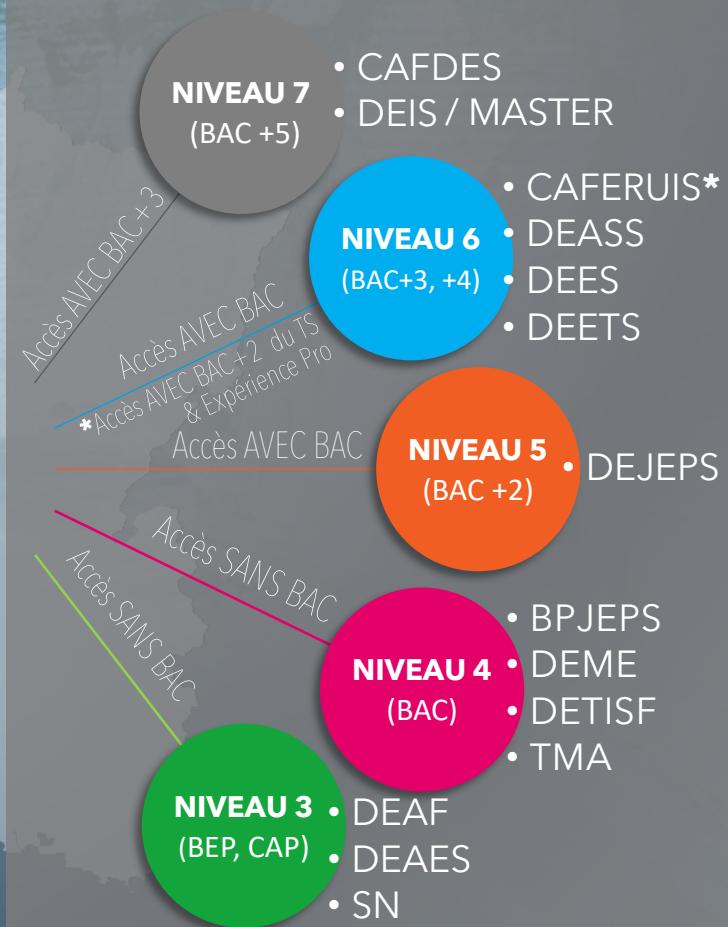
AUTRES INFORMATIONS

Référent Handicap : referent.handicap@idsnormandie.fr

Validation des Acquis de l'Expérience : vae@idsnormandie.fr

Référent numérique : sun@idsnormandie.fr

*Rentrée 2024



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations
CERTIFIANTES

Formations
DIPLÔMANTES

Formations
EN ALTERNANCE



IDS NORMANDIE CANTELEU (ROUEN)

ALLÉE DE FLORE BP 118 - 76380 CANTELEU

www.idsnormandie.fr - contact@idsnormandie.fr - 02 32 83 25 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

